



Certification de tous les entraîneurs

Les entraîneurs sont les ambassadeurs de notre sport et sont essentiels à son succès. Investir dans le perfectionnement de leurs connaissances, notamment en leur offrant des expériences d'apprentissages pratiques et des occasions d'évaluation de leurs compétences, ne pourra que renforcer notre sport et nous préparer pour sa croissance future. Il est essentiel de savoir qui sont nos entraîneurs et de nous assurer qu'ils respectent nos normes pour que nous soyons en mesure de faire de l'aviron un des sports les plus sécuritaires et les plus respectés au Canada.

En janvier 2018, Rowing Canada Aviron (RCA) a annoncé le lancement de l'initiative de certification de tous les entraîneurs, comme une de nos priorités en matière de sport sécuritaire jusqu'en 2020. RCA a passé en revue le matériel de formation des entraîneurs pour s'assurer qu'il est approprié à l'auditoire cible, qu'il aborde les questions clés essentielles pour tous les entraîneurs et que les méthodes de prestation répondent aux besoins de nos participants. De plus, RCA a entrepris la création d'un cadre de protection des individus dans notre sport contre les abus et le harcèlement. Le sport sécuritaire demeure au premier plan de notre programme.

Un certain nombre de changements intéressants et de nouvelles exigences sont décrits plus bas. Ces changements ont été créés en consultation avec des leaders externes de l'industrie et des intervenants internes, soit l'Association canadienne des entraîneurs, le comité de formation et de perfectionnement des entraîneurs, les personnes responsables du développement du Programme national de certification des entraîneurs et des personnes intégrées dans la communauté canadienne de l'aviron. Les intervenants clés des associations provinciales d'aviron ont également formulé des commentaires et suggestions appréciables. Certaines exigences s'inscrivent directement dans le cadre des attentes établies par Sport Canada.

Des efforts significatifs ont été faits pour que les nouvelles exigences prennent en compte les réalités de notre communauté d'aviron. Un plan de mise en œuvre progressive a été conçu pour donner le temps aux entraîneurs et aux clubs de se préparer pour ces changements.

Vue d'ensemble des changements clés

- **Tous les entraîneurs doivent suivre une série de modules d'apprentissage en ligne fondamentaux.** Les entraîneurs actifs auront peut-être déjà suivi certains modules et n'auront donc pas à les suivre de nouveau.

- **Les organisations membres devront s'assurer que tous leurs entraîneurs actifs ont subi une vérification de casier judiciaire ou une vérification en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables.** RCA s'attend à ce que nos organisations membres s'assurent que les entraîneurs se soumettent tous les trois ans à cette obligation.
- **L'atelier Apprendre à ramer pour les entraîneurs sera maintenant organisé sur une journée, au lieu de deux journées.** L'ancien atelier Apprendre à ramer a été repensé avec une nouvelle focalisation sur les aspects techniques et pratiques de l'entraînement. Une portion du curriculum récemment établi sera maintenant présentée dans le cadre des modules d'apprentissage en ligne, et la formation PDE sera offerte par l'intermédiaire du réseau des représentants provinciaux de la formation des entraîneurs.
- **Le curriculum du weekend n° 1 de l'atelier Entraîneur de RCA a été raccourci et exclut la PDE et les composantes de sécurité.** Cette portion du curriculum sera présentée dans le cadre des modules d'apprentissage en ligne, tout comme les changements qui ont été portés à l'atelier Apprendre à ramer pour les entraîneurs.

Voir ci-dessous pour de plus amples renseignements, ainsi que des mises à jour, les attentes et les échéanciers.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour nous faire part de vos questions et commentaires sur ces nouvelles exigences et leur mise en œuvre.

[Colleen Miller](#) – Gestionnaire, Formation et perfectionnement des entraîneurs

[Jennifer Fitzpatrick](#) – Directrice, Partenariats et développement sportifs

Certification de tous les entraîneurs

La « certification de tous les entraîneurs » est une initiative qui permettra aux entraîneurs d'accroître leurs connaissances, d'acquérir de l'expérience pratique par le biais du mentorat et de démontrer leurs compétences en qualité d'entraîneurs.

RCA s'assurera que tous les entraîneurs bénéficient d'une formation sur la sécurité, l'éthique et le développement des athlètes. RCA exige également que les entraîneurs se soumettent aux processus de vérification d'antécédents, chapeautés par leur organisation membre de RCA.

*Entraîneurs : Veuillez confirmer avec votre club et association provinciale membres s'il y a des exigences additionnelles.

Apprentissage en ligne

Tous les entraîneurs doivent suivre deux modules d'apprentissage en ligne dans le [Casier de l'Association canadienne des entraîneurs \(ACE\)](#). Tous les modules d'apprentissage en ligne ne doivent être suivis qu'une seule fois.

1. **Initiation à l'entraînement sportif du PNCE.** Développé par l'ACE, Initiation à l'entraînement sportif est un module en ligne conçu pour présenter les thèmes fondamentaux de l'entraînement à tous les entraîneurs, du plus novice au plus chevronné. Parmi les sujets abordés figurent le développement à long terme de l'athlète, l'éthique, la motivation de l'entraîneur, ainsi que la sécurité et le bien-être de l'athlète. Le module Initiation à l'entraînement sportif initiera également les entraîneurs au PNCE. C'est un outil utile pour les entraîneurs qui se préparent pour leur premier atelier du PNCE en personne.
2. **Essentiels de l'aviron de RCA (nouveau).** Développé par RCA, le module Essentiels de l'aviron vise à doter les entraîneurs des outils nécessaires pour avoir un impact positif sur *tous* les rameurs et leur permettre de vivre une expérience positive. Ce cours initiera les entraîneurs au parcours de développement de l'athlète de RCA, qui leur permettra de déterminer les stades de développement de l'athlète et leur servira de cadre de responsabilisation pour le développement de programmes. Le module Essentiels de l'aviron fournira aux entraîneurs de l'information sur les directives de RCA en matière de sécurité et une vidéo de RCA sur la sécurité. Ce module préparera également les entraîneurs à élaborer des stratégies et à mettre en œuvre des plans pour minimiser les risques relatifs à la sécurité.

PDE

Module Prise de décisions éthiques. Développée par l'ACE, la formation Prise de décisions éthiques (PDE) est un élément fondamental du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE), et il fournit aux entraîneurs des outils leur permettant d'agir en toute assurance lorsque la situation s'avère complexe.

Les entraîneurs qui terminent avec succès la formation PDE sont bien outillés pour traiter les questions éthiques avec confiance et assurance. La formation PDE aide les entraîneurs à déterminer les implications légales, éthiques et morales de situations complexes qui surviennent dans les sports d'équipe et les sports individuels. Les entraîneurs peuvent accéder à la formation PDE par l'entremise de leurs [représentants provinciaux ou territoriaux de la formation des entraîneurs](#). Les entraîneurs peuvent suivre ce module dans le cadre d'un atelier en personne, ou encore d'une formation en ligne ou à distance.

Vérification des antécédents des entraîneurs de RCA

Rowing Canada Aviron (RCA) comprend que la vérification des antécédents des membres du personnel et des bénévoles est essentielle dans la mise en place d'un

environnement sportif sécuritaire. La vérification des antécédents est devenue une pratique courante au sein des organisations qui assurent la prestation de programmes et de services à la communauté.

Toute vérification de casier judiciaire (VCJ)/vérification en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables (VPV) doit être effectuée avant le 31 mars 2020. Passé ce délai, tous les entraîneurs devront avoir subi cette vérification avant d'entraîner au sein de n'importe quel programme. Tous les entraîneurs devront se soumettre à une VCJ tous les trois ans. Les organisations membres de RCA devront s'assurer du respect de cette obligation par tous les entraîneurs actifs. Les entraîneurs qui n'ont besoin que de la VPV devront s'y soumettre seulement une fois, ensuite seule la VCJ sera requise pour les années suivantes. Les renseignements et recommandations sur la VCJ/VPV se trouvent ici. (pdf)

Les exigences et les délais pour les modules d'apprentissage en ligne peuvent différer en fonction des étapes déjà franchies par l'entraîneur sur son parcours.

Échéancier - Apprentissage en ligne

	Initiation à l'entraînement sportif du PNCE	Essentiels de l'aviron de RCA	Prise de décisions éthiques - Module ou évaluation	VCJ/VPV
Les entraîneurs commencent l'atelier Apprendre à ramer ou Entraîneur de RCA	Avant l'atelier en personne	Avant l'atelier en personne	* Avant l'atelier en personne	Mars 2020
Tous les entraîneurs qui ne sont pas engagés dans un processus de formation du PNCE	Mars 2021	Mars 2021	Mars 2021	Mars 2020
Entraîneurs en formation - Apprendre à ramer ou Entraîneur de RCA	Mars 2021	Mars 2021	Mars 2021	Mars 2020
Entraîneurs formés - Apprendre à	**Sans objet	Mars 2021	Mars 2021	Mars 2020

ramer ou Entraîneur de RCA				
Entraîneur de performance en formation ou formé	**Sans objet	Mars 2021	Mars 2021	Mars 2020
Tous les entraîneurs certifiés	**Sans objet	Mars 2021	Terminé	Mars 2020

**Les entraîneurs qui ont déjà suivi des ateliers du PNCE et qui ont obtenu le statut « formé » dans le Casier n'ont pas à suivre la formation Initiation à l'entraînement sportif.

*Nous recommandons aux entraîneurs de terminer le module Prise de décisions éthiques (PDE) avant de participer à un atelier d'aviron en personne. Les entraîneurs qui ne sont pas en mesure de terminer la formation PDE avant l'atelier doivent consulter leur association provinciale d'aviron avant le début de l'atelier. Les entraîneurs doivent terminer le module PDE pour obtenir pleinement le statut « formé » avant de poursuivre le processus de certification. Les entraîneurs ont également la possibilité de subir l'évaluation, bien que le module PDE offre un apprentissage optimal, particulièrement si l'entraîneur est nouveau dans le PNCE.

Les entraîneurs doivent terminer les modules Initiation à l'entraînement sportif du PNCE et Essentiels de l'aviron, ainsi que l'évaluation PDE en ligne, d'ici le 31 mars 2021. Après cette date, on s'attendra à ce que tous les entraîneurs aient terminé ces modules avant de travailler au sein de n'importe quel programme.

Sommaire des échéanciers et délais importants

- **À partir du 1^{er} avril 2019** : Tous les NOUVEAUX entraîneurs qui envisagent de participer aux ateliers Apprendre à ramer du PNCE et Entraîneur de RCA doivent s'inscrire dans le Casier de l'ACE et suivre les deux modules d'apprentissage en ligne et la formation PDE. Ces modules d'apprentissage en ligne seront disponibles dans le Casier à partir du 1^{er} mars 2019 et seront disponibles pour les entraîneurs qui participent aux ateliers Apprendre à ramer et Entraîneur de RCA plus tard en mars.
- **À partir du 31 mars 2020** : Tous les entraîneurs doivent subir une VCJ ou une VPV. Les entraîneurs devront se soumettre à ces vérifications tous les trois ans. Les clubs devront s'assurer du respect de cette exigence par tous les entraîneurs actifs.
- **À partir du 31 mars 2021** : Tous les entraîneurs devront avoir terminé les modules Initiation à l'entraînement sportif du PNCE, Essentiels de l'aviron et PDE et subi une VCJ/VPV, conformément aux exigences et aux délais établis par RCA. Ces exigences concernent tout entraîneur qui entraîne de façon active, peu importe le moment où il envisage de poursuivre sa formation dans le cadre du PNCE. *Les entraîneurs dont le statut du PNCE est « formé » n'ont pas à suivre le module Initiation à l'entraînement sportif.

Frais

Initiation à l'entraînement sportif du PNCE : 15 \$

Essentiels de l'aviron de RCA : 20 \$

Module /Évaluation Prise de décisions éthiques : À déterminer par l'association provinciale des entraîneurs (en général, le prix du module de formation varie de 25 \$ à 75 \$, y compris l'accès GRATUIT à l'évaluation en ligne, le tarif pour l'évaluation en ligne seule est de 85 \$)

Quelles sont les prochaines étapes?

- Dans le cadre du processus de déclaration annuelle, les organisations membres qui comptent des entraîneurs actifs devront, encore une fois, déclarer que tous leurs entraîneurs ont été inscrits dans le système d'inscription en ligne. Ce système d'inscription en ligne est en développement et deviendra un cadre de responsabilisation pour que les organisations membres indiquent qu'une VCJ ou une VPV a été effectuée pour tous les entraîneurs actifs et que ces VCJ ou VPV sont à jour. RCA communiquera de plus amples renseignements au printemps 2019.
- La révision des ressources de l'atelier Entraîneur de RCA commencera à l'automne 2019

